

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 @Rennes_presse

Vendredi 26 février 2021

Mobilités douces

Aménagement cyclable : expérimentation au rond-point des Gayeulles

À partir du lundi 1^{er} mars, le rond-point des Gayeulles fera l'objet d'un aménagement cyclable expérimental.

Dans la continuité des aménagements mis en place sur l'avenue de Rochester, sur le boulevard de Vitré et sur la rue de Fougères, cette expérimentation vise à tester un nouveau partage de la voirie sur le rond-point des Gayeulles, tenant compte de sa fréquentation connue et projetée, tous modes de déplacements confondus (voitures, cycles, piétons, transports en commun).

La zone cyclable, matérialisée par un marquage au sol et la pose de balisettes jaunes, a pour but d'isoler et de sécuriser les vélos du reste de la circulation.

Objectifs et enjeux

L'aménagement expérimental, qui sera testé jusqu'à l'été, va permettre de sécuriser l'espace cyclable en poursuivant plusieurs objectifs :

- limiter les angles morts pour les véhicules motorisés ;
- modérer la vitesse des véhicules motorisés sur le giratoire, en entrée et sortie ;
- conforter la priorité des cyclistes.

Il s'agit également de faciliter la cohabitation des modes de transport tout en sécurisant les trajets à vélo, notamment des lycéens et collégiens fréquentant les établissements du boulevard de Vitré.

Cette expérimentation fera l'objet d'une évaluation, suite à laquelle des modifications pourront être apportées avant de finaliser l'aménagement.

[Voir aussi : aménagements transitoires réalisés en 2020]

L'aménagement définitif du carrefour est prévu à l'horizon 2025.

Pratique

- Vendredi 26 février : installation des panneaux d'information à proximité du carrefour ;
- Du lundi 1^{er} au mercredi 3 mars : réalisation du marquage au sol et pose des balisettes délimitant les espaces.

Pièce-jointe

- Schéma simplifié de l'aménagement expérimental du giratoire des Gayeulles.